

CORONAVIRUS

La crise sanitaire du coronavirus a largement bouleversé notre vie à tous. Mais elle a aussi permis à la solidarité de largement s'exprimer...

Retour sur les nombreuses actions menées pour répondre aux besoins et préoccupations du quotidien, et pour partager ainsi cette si précieuse humanité qui nous a tous fédérés...

4 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Un premier tour... et puis voilà !

5 HOMMAGE

Amédée Matraire s'en est allé...

6 DÉCHETTERIE

Enfin une première pierre pour la future déchetterie...

Bellavia
menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Garde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY

Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

**Garage
Reynaud-Dulaurier**

PEUGEOT

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

CABINET FRANCIS HUGON
Expertise comptable | Audit | Conseil

Coralie ARAUJO
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Infinity
conseils

araujo@francis-hugon.com
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50
www.francis-hugon.com

Membre de l'alliance
eucis

GARAGE-AUTO
SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES

**PRÊT DE
VÉHICULE**

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM

TOP GARAGE

safilaf
GROUPE

Les Allées du Parc
SASSENAGE

**VOTRE NOUVELLE
ADRESSE D'EXCEPTION
SUR LES HAUTEURS
DE SASSENAGE...**

Résidence
du T2 au T5

Résidence Les Allées du Parc - **SASSENAGE**

PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1948

Retrouvez l'ensemble de nos Résidences en **ISÈRE** (38)

04 76 41 49 69 **safilaf.com**  

GRENoble

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 11 mai

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundi 18 mai

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 25 mai

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 1^{er} juin

Férié - lundi de Pentecôte
pas de pharmacie de garde

• Lundi 8 juin

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 15 juin

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

20/02 Jules GRENIER
29/02 Léana QUINQUINET
06/03 Lirik FAZLIU
08/03 Gabriel BRUN
09/03 Tina BOUZON
14/03 Alba HINGRAY
15/03 Lucas DELCOURT MOREAU

01/03 Chantal DOMER
épouse GAUQUELIN

01/03 Claude CAMBIEN

06/03 Sabrina DJEBILLI

08/03 Marcel BERNARD

17/03 Aimée ROCHE
veuve DUVERNEY

23/03 Paul DUC

23/03 Patrick DUMONT

26/03 Marie-Thérèse RUBIO
veuve FRAYSSE

31/03 Roger MARRILAT

31/03 Christiane CANTREL
veuve PAGEZ

02/04 Yves CHABERT

16/04 Adolphine ALIX
veuve MASELLA

16/04 Jean PELLEGRINI

19/04 Magali MARBOT

• MARIAGES

Aucun

• DÉCÈS

06/01 Marie TROUSSIER
épouse BOLLORÉ

22/02 Luis CASTILLEJO Y
MUELAS

29/02 Edouard ALCOLEI

29/02 Amédée MATRAIRE

Ravis de vous retrouver après cet entre-deux (numéros) plus long que prévu ; notre rythme à tous ayant effectivement été quelque peu perturbé par la crise sanitaire passée par-là...

Mais revoilà Sassenage en pages, certes légèrement impacté lui aussi : les pages habituellement dédiées à l'annonce d'événements ont tout bonnement disparu puisque, pour l'heure, il est hasardeux de se projeter...

Ce n'est donc que partie remise, avec l'espoir de pouvoir tous vous retrouver prochainement dans de bonnes conditions, et nous avons d'ailleurs hâte de vous relayer les nombreux rendez-vous culturels, sportifs et associatifs qui n'attendent alors que vous !

Mais d'ici là, nous vous invitons à faire le tour de l'actualité qui a rythmé la vie sassenageoise depuis le dernier magazine, de la tenue du premier tour des élections municipales le 15 mars, au projet de future déchetterie, en passant par les travaux qui ont suivi leur cours tant bien que mal...

Ce numéro de Sassenage en pages a aussi ça de particulier qu'il est teinté d'émotion, en écho au décès de notre cher Amédée Matraire, adjoind au domaine public et aux grands projets, intervenu fin février.

Mais pour ne pas sombrer dans la morosité que pourraient aisément appeler cette triste nouvelle qui nous a tous affectés, et cette période inédite que nous avons traversée — Parler au passé permettrait peut-être de conjurer le sort... —, finissons sur une note positive.

Voyons dans ce changement contraint de notre rythme de vie et de nos habitudes, l'occasion que s'expriment massivement solidarité et humanité.

Des messages, des initiatives, des propositions d'aide ont en effet largement émergé, contribuant à assurer soutien et accompagnement quotidiens ; de ces petits gestes et autres coups de pouce qui font chaud au cœur !

Autre sujet de satisfaction : la proximité que nous avons pu maintenir via la page facebook de la Ville. A défaut de Sassenage en pages, l'information relayée régulièrement a effectivement permis de garder le lien avec vous, de renforcer ce sentiment d'appartenance que nous avons plaisir à partager... Notre communauté a d'ailleurs franchi la barre symbolique des 2000 fans. Merci à tous !

Prenez soin de vous, et excellente lecture !

La rédaction

Le prochain Guide des associations se prépare...

Comme chaque année à la même époque, l'heure est venue de mettre à jour le Guide des loisirs et de la vie associative. Et malgré le contexte perturbé du moment, nous souhaitons être prêts à vous fournir en temps et en heure un document actualisé pour vous permettre de choisir vos activités 2020/2021. Ainsi, que vous veniez de créer une association à Sassenage, ou que vous y soyez déjà implanté(e), vous pouvez contacter le centre associatif Saint-Exupéry (ou le service des sports si vous êtes une association sportive), pour faire le point, par mail uniquement : centre-saintexupery@sassenage.fr ou sports@sassenage.fr.

Si vous avez des modifications à nous communiquer, vous pouvez reprendre votre texte paru l'année dernière, y apposer vos modifications, et le transmettre par mail aux adresses indiquées ci-dessus.

Point à temps

Conducteurs de tous engins, soyez prudents. Une campagne de point à temps, destinée à colmater les fissures sur les voiries, est programmée les 19 et 20 mai. Les travaux de balayage devraient quant à eux avoir lieu les 9 et 10 juin.

Entre-temps, la vigilance sera de mise afin d'éviter tout risque de glissade sur les gravillons. Notez toutefois que ces dates peuvent être modifiées en fonction d'éventuelles nouvelles mesures sanitaires, ainsi que des aléas climatiques.



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 258 avril/mai 2020

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Photos : Service communication, DR, Freepik, Pixabay - Mise en page : Déborah Basset, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
GO sport

ica IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

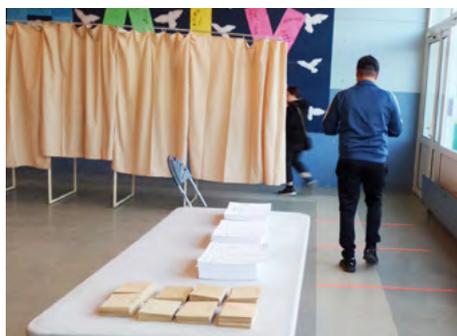
Elections : un premier tour... et puis voilà !

Dimanche 15 mars se tenait le premier tour des élections municipales, dans une ambiance particulière d'incertitudes et de questionnements compte tenu du contexte sanitaire... Retour sur les résultats, et sur les suites éventuelles qui se dessinent pour cette élection inachevée...

Résultats du 1^{er} tour à Sassenage

Bureaux *	Nombre d'électeurs inscrits	Emargements	Nbre de votants	Nombre de bulletins et enveloppes annulés	Nombre de votes blancs	Nombre de suffrages exprimés	Farid Benzakour	Christian Coigné	Yannick Belle
1 ^{er} bureau	1335	644	644	8	11	625	98	319	208
2 ^{ème} bureau	897	390	390	3	3	384	63	185	136
3 ^{ème} bureau	901	527	528	4	5	519	156	199	164
4 ^{ème} bureau	961	493	493	6	3	484	78	209	197
5 ^{ème} bureau	936	386	386	4	2	380	69	172	139
6 ^{ème} bureau	864	437	437	3	0	434	113	171	150
7 ^{ème} bureau	894	436	436	3	3	430	63	200	167
8 ^{ème} bureau	1181	534	534	7	5	522	87	244	191
Total	7969	3847	3848	38	32	3778	727	1699	1352
Taux de participation	48 %			0,99 %	0,83 %		19,24 %	44,97 %	35,79 %

* 1^{er} bureau : mairie ; 2^{ème} bureau : groupe scolaire Les Pies ; 3^{ème} bureau : groupe scolaire Rivoire de la Dame ; 4^{ème} bureau : groupe scolaire Hameau du Château ; 5^{ème} bureau : salle Jacques Prévert ; 6^{ème} bureau : groupe scolaire Vercors Furon ; 7^{ème} bureau : salle des Engièrères ; 8^{ème} bureau : centre technique municipal.



Et pour après ?

S'exprimant au soir du jeudi 12 mars, le Président de la République annonçait que rien ne s'opposait à la tenue du 1^{er} tour des élections municipales, dimanche 15 mars. Toutefois, de nombreuses précautions étaient prises dans les bureaux de vote sassenageois afin de minimiser au maximum les risques d'une éventuelle propagation du covid-19 : disposition des

bureaux de vote, gel hydroalcoolique pour les électeurs, masques et gants pour les scrutateurs...

Le 17 mars, un décret pris en conseil des ministres abrogeait le second tour. Par ailleurs, un projet de loi prévoyait le report du second tour à une date ultérieure, au plus tard dans le courant du mois de juin. Mais sur le plan sanitaire, il n'est pas sûr

que des élections puissent avoir lieu si tôt... L'autre hypothèse, qui semble d'ores et déjà fortement se dessiner, est que les électeurs soient appelés aux urnes en octobre 2020, voire en mars 2021, en même temps que les élections départementales et régionales. Une décision qui sera connue le 23 mai. À suivre donc...

Adieu Amédée



La nouvelle est brutale. Amédée Matraire, adjoint au domaine public et aux grands projets, n'est plus, emporté par la maladie cette fin février à l'âge de 72 ans. Pour les élus et les services de la Ville, c'est le choc. Ça l'est assurément aussi pour tous les Sassenageois qui l'ont croisé, connu, apprécié, car élu au conseil municipal depuis 2001, Amédée était de ces figures familières qui font partie du paysage local, unanimement salué pour sa proximité, sa gentillesse et sa courtoisie.

D'abord adjoint à l'animation et à la vie associative de 2001 à 2008, puis chargé de l'animation, des festivités, du jumelage et de la coopération décentralisée de 2008 à 2014, on se souvient forcément du duo indissociable qu'il formait avec Patrick Molinaro, adjoint aux sports de 2001 à 2014, décédé en janvier 2014.

Au-delà de son engagement d'élu de terrain, Amédée était aussi connu et reconnu pour son investissement sportif et associatif, de la fondation de l'USS rugby en 1971, à l'office municipal des sports (OMS), en passant par le ball-trap...

Entre autres dossiers majeurs qu'Amédée a gérés pour la Ville, on lui doit notamment le chantier de sécurisation et de valorisation des digues du Furon. Une belle réalisation qui résonne aujourd'hui comme l'empreinte discrète et élégante qu'Amédée laissera à tout jamais dans le cœur de Sassenage et des Sassenageois, paisiblement, au fil de l'eau...

Réunis pour un dernier hommage

Ce mercredi 4 mars, à l'occasion des obsèques d'Amédée Matraire, l'église Saint-Pierre est bien trop petite pour accueillir tous ceux qui sont venus lui rendre un dernier hommage. Des haut-parleurs placés à l'extérieur leur permettent malgré tout de communier, dans ce froid et ce vent qui en rajoutent à cette triste matinée...

L'émotion est forte, les yeux sont humides...

Et le maire d'évoquer la mémoire d'Amédée, les sanglots

dans la voix, partageant alors des moments clés de leur histoire commune, et notamment leur rencontre en 1978, quand Amédée Matraire était président de l'office municipal des sports, « et moi bénévole dans une association sportive. Un samedi matin, alors que j'attendais la sortie de mes filles devant l'école Vercors, il est venu se présenter, et m'a annoncé que j'avais été élu secrétaire de l'OMS à l'assemblée générale, tenue la veille, sans ma présence et sur proposition de mon président. Il m'a fait confiance avant de me connaître. C'est la marque d'Amédée. Faire confiance aux autres. (...) Nous avons passé des soirées à refaire le monde, à toujours vouloir faire plus, pour Sassenage et pour les associations. Amédée a été un adjoint assidu, efficace et perspicace. Amédée a été le coéquipier idéal, discret et respectueux. »

Et de poursuivre : « Amédée, j'ai été très heureux et fier que tu m'accordes ton amitié. Comment oublier l'ami fidèle et généreux, le collègue entier, parfois bougon, mais toujours apprécié, l'ami sincère toujours présent dans les moments difficiles... »

Des mots qui font écho à cette relation si particulière qu'Amédée Matraire a aussi su tisser au quotidien avec les agents de la Ville, avec respect, proximité et bienveillance.

Et c'est d'ailleurs au nom du conseil municipal, du personnel communal, et des Sassenageois dans leur ensemble, que le maire a solennellement exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à Amédée Matraire, avant de présenter à son épouse Michèle, à leurs enfants et petits-enfants, ses sincères condoléances, là aussi au nom de tous...

Amédée, vous nous manquez, mais reposez en paix et veillez sur nous...



Déchetterie en vue

Lundi 24 février, avait lieu la pose de la première pierre de la future déchetterie située chemin des 4 Lauzes. Un aménagement des plus attendus tant la gestion de l'actuel site a fait vivre aux Sassenageois des moments d'incertitude quant à son devenir. Petit rappel des faits...



La déchetterie que l'on connaît aujourd'hui, située rue du Bac, a été ouverte au public en 1987.

Il s'agissait à l'époque d'une simple plateforme avec tout au plus quelques bennes posées à même le sol. D'importants travaux étaient donc réalisés aux alentours de 1995 afin de la rendre plus fonctionnelle.

Le 21 octobre 2012, un incendie détruit le local du site. S'ensuit une fermeture de deux mois pour travaux. Lorsque la déchetterie reprend du service le 22 décembre, l'ouverture au public est cependant réduite à deux jours par semaine. Un long combat s'engage alors, car cette décision de la Métro, détentrice de la compétence et donc gestionnaire du site, est loin de donner satisfaction à la Ville, comme à l'ensemble des usagers pénalisés.

En mars 2015, rebelote ! Cette fois, c'est un droit de retrait exercé par les agents de la Métropole qui a raison de l'ouverture toujours partielle de l'équipement. Ils ont en effet été victimes de menaces de mort. La réouverture se fera là encore progressivement, pour redevenir accessible dans les mêmes conditions horaires que les autres déchetteries, et ainsi pour garantir enfin, à tous les usagers métropolitains, la même qualité de service.

Le projet métropolitain dans sa globalité

« Plus spacieuse, plus pratique et plus sûre », telle est la promesse faite aux Sassenageois, et aux habitants de la rive gauche du Drac (Noyarey et Veurey-Voroize principalement), pour cet équipement nouvelle génération attendu pour 2021 ; ce quatrième site du genre sur l'agglomération grenobloise — après Vif, Saint-Martin-d'Hères et Echirolles —, répond aux exigences du schéma directeur déchets 2030, adopté par Grenoble-Alpes Métropole. Il s'agit, pour les habitants de l'ensemble de l'agglomération, de réduire de 20 % la quantité de déchets, de diviser de moitié le poids de la poubelle grise, et d'être en mesure de recycler 75 % des déchets.

Le tri doit en outre être amélioré, une tarification incitative mise en place, des déchetteries rénovées, voire d'autres construites pour remplacer les vieillissantes.

Ces déchetteries nouvelle génération ont pour finalité de proposer à l'usager un service plus simple, plus rapide, et de correspondre davantage aux usages actuels.

Caractéristiques sassenageoises

La déchetterie actuelle a une surface d'environ 1500 m². Celle qui verra le jour en 2021 s'étendra quant à elle sur 5500 m². Sur le site, l'usager disposera de douze bennes de tri (encombrants, bois, métaux, verre, gravats, cartons...), des conteneurs pour les végétaux, ainsi que différents points de collecte des déchets dangereux (électroniques, médicaux, huiles/piles...).

L'un des principaux objectifs est de faciliter la circulation au sein de l'équipement, et d'éviter une longue file de véhicules. Une voie sera donc réservée aux utilisateurs, et une autre aux prestataires. Une signalétique claire facilitera par ailleurs les déplacements, et des garde-corps sécuriseront les accès. Afin de faciliter l'accès au lieu, un tourne-à-gauche sera en outre aménagé au niveau de l'accès au chemin des 4 Lauzes par l'avenue de Valence.

Une réouverture de la déchetterie plébiscitée pendant le confinement

Si globalement, on peut saluer le comportement des populations quant au respect des consignes durant la période de confinement, il est des domaines dans lesquels certains ont quelque peu « oublié » les règles élémentaires de savoir-vivre. Tel est par exemple le cas des dépôts sauvages qui se sont multipliés à proximité de la déchetterie située sur Sassenage, mais pas seulement...

Face à ce triste constat, mais aussi pour répondre aux demandes des habitants, le maire a saisi Grenoble-Alpes Métropole, gestionnaire de l'équipement, afin qu'une réouverture puisse être rapidement envisagée, dans le respect des gestes barrières, tant pour les agents que pour les usagers.

Parallèlement, la préfecture de l'Isère indiquait aux président des intercommunalités qu'elle ne s'opposait pas à une réouverture des déchetteries si toutes les consignes de sécurité étaient observées. C'est ainsi que quatorze d'entre elles reprenaient du service dès le 29 avril, sur rendez-vous, afin de réguler les flux et permettre le respect des mesures de distanciation nécessaire à la protection de tous.

Nuisances : les bons comportements à adopter

Nombreux sont les Français qui ont profité du confinement pour réaliser quelques travaux chez eux ou entretenir leur jardin. Néanmoins, quelle que soit la période, il est important de respecter certaines règles de bon voisinage pour ne pas mettre en péril le « bien vivre ensemble ».

Stop au bruit

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, un moteur qui pétarade, les cris répétés d'un enfant, et la liste n'est bien évidemment pas exhaustive, sont autant de nuisances sonores à proscrire impérativement.

Pour rappel, voici pour les particuliers les jours et heures d'utilisation autorisée des appareils de bricolage et de jardinage causant des nuisances sonores :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, et les contrevenants sont susceptibles d'être verbalisés en cas de non-respect de la tranquillité du voisinage dans ce créneau horaire.



Halte au brûlage

L'obligation légale de débroussaillage reste en vigueur quelles que soient les circonstances, et le contexte actuel, très sec, incite à rester vigilant sur le risque incendie, pour lequel le débroussaillage réglementaire est une action efficace de prévention.

Certains particuliers équipés de broyeuse, tondeuse ou composteur ont pu profiter de cette période particulière pour réaliser le débroussaillage autour de leur maison ou de leur bâtiment. Malheureusement, pour ceux ne disposant pas de matériel, la fermeture d'une partie des entreprises d'espaces verts a apporté une contrainte supplémentaire à la réalisation de cette tâche les obligeant à attendre la réouverture de la déchetterie, intervenue le 29 avril, pour évacuer leurs déchets verts.

Pour rappel, l'incinération à l'air libre des végétaux (déchets verts) occasionne une dégradation importante de la qualité de l'air et provoque des problèmes de santé publique, notamment à proximité des lieux de brûlage. Par exemple, 50 kg de végétaux brûlés équivalent à 14 000 km parcourus par une voiture essence récente. C'est la raison pour laquelle le brûlage de ces déchets est interdit sur tout le département pour les particuliers.



Du côté des jardins

La Ville avait le projet de réaménager les jardins familiaux situés chemin du Néron⁽¹⁾. Une grande majorité des propriétaires de ces terrains ayant donné leur accord pour une intervention communale, plusieurs aménagements seront prochainement réalisés, dont l'organisation des stationnements et l'amélioration de l'approvisionnement en eau. Par ailleurs, un règlement intérieur interdira certaines prises de liberté qui avaient parfois cours sur quelques terrains, loin de la pratique du jardinage et du potager...

Les jardins familiaux des Iles, rue Pierre de Coubertin, sont quant à eux désormais dotés d'un hôtel à insectes et de trois ruches.

(1) lire, dans Sassenage en pages n°255 – janvier 2020, le dossier « Jardins divers », pages 8 à 11.

Coronavirus : chroniques d'une pandémie



Quand la crise sanitaire du coronavirus se déclare en Chine, on est certainement loin de penser que la contagion va aussi vite gagner le reste du monde... D'autant qu'on ne consomme ni pangolin ni chauve-souris, et que rien que pour ça, cette crise semble lointaine, et on ne se sent pas forcément concernés, tout du moins immédiatement... Car finalement le virus se montre prompt à tracer son chemin, investir les autres continents, et rapidement faire des ravages... Par ailleurs, à ce moment-là, la France a d'autres chats à fouetter — décidément les

animaux sont à l'honneur en ce début d'année 2020 ! Le pays est effectivement concentré sur la préparation des élections municipales des 15 et 22 mars.

Sauf que le coronavirus s'invite dans l'actualité française, européenne et internationale.

Chroniques d'une pandémie, sans refaire l'histoire de cette crise sanitaire, mais bien en étant pragmatique, en revenant sur sa gestion et les réponses apportées sur le terrain, concrètement...

Comment la « guerre » s'organise au front...

Fin février, on sent arriver la lame de fond de ce virus venu de Chine...

Une plateforme téléphonique dédiée est d'ailleurs mise en place par le gouvernement, et les sites internet de plusieurs ministères relaient également de l'information en temps réel, pour partager points de situation et autres informations et conseils. Il faut se faire à l'idée : la crise est là.

Le 12 mars, c'est officiel : « Nous sommes en guerre », martèle le Président de la République lors de sa première allocution télévisée. Et d'annoncer le 16 mars la mise en confinement de la France dès le lendemain pour éviter la propagation du coronavirus.

Une mesure qui se traduit, pour la Ville, par la fermeture des écoles, crèches, structures petite enfance et autres services et équipement communaux accueillant des enfants et du public.

Dès le 17 mars midi, plus largement, la France est mise sous cloche. Le pays est à l'arrêt.

Il s'agit de réduire contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire national.

Seules les sorties indispensables à la vie quotidienne sont autorisées, et doivent désormais être justifiées.

Applicable initialement pour quinze jours au moins, cette mesure va finalement se poursuivre...

Comme chacun le sait, ces premiers quinze jours ont duré — lors de son allocution télévisée du 13 avril, le Président de la



République annonce que le confinement est prolongé jusqu'au 11 mai —, mais la Ville a immédiatement réagi et est donc en ordre de marche pour répondre à l'urgence imposée par ces circonstances inédites qui persistent.

Ainsi, dans le strict respect des consignes sanitaires, et de leur évolution au fil des annonces présidentielles et autres interventions ministérielles, tout a été mis en place pour apporter des réponses concrètes.

Des actions que la page facebook de la Ville a relayées en continu dès le début de la crise, et que des vidéos « point de situation » diffusées de façon hebdomadaire sont

venues compléter.

Parallèlement, une rubrique dédiée a été créée sur sassenage.fr, le site internet de la Ville, pour permettre également un accès facilité à l'ensemble des données relatives à la gestion de la pandémie, des annonces officielles aux actions communales, en passant par des informations pratiques, la promotion d'actions solidaires, le rappel des mesures de restriction et autres contraintes en vigueur...

Et après ?

L'annonce faite par le Président de la République, le 13 avril, du déconfinement progressif à compter du 11 mai, a largement semé le trouble. En effet, à part poser de grandes lignes, les interventions qui ont suivi de la part de divers ministres n'ont pas rendu la feuille de route plus limpide pour ceux qui, sur le terrain, sont appelés à organiser cette reprise. Et elles n'ont pas non plus permis de rassurer les parents pourtant en attente de précisions sur ce volet « école » au cœur des préoccupations. Malgré les nombreuses inconnues de cette équation, élus et services ont travaillé d'arrache-pied pour préparer cette rentrée progressive en vue d'assurer les meilleures conditions pour tous, enfants bien sûr, mais également enseignants et agents communaux concernés. Idem pour la petite

enfance, sachant cependant qu'à l'heure où nous bouclons ce Sassenage en pages, les contours de cette reprise appellent encore à être précisés⁽¹⁾...

Plus largement, et dans le prolongement du plan de continuité des services appliqué pendant le confinement pour maintenir une activité quotidienne au plus près des Sassenageois, les élus et les cadres de la Ville ont travaillé de concert pour organiser « l'après 11 mai », et penser ainsi collectivement le service public de demain. Des plans de prévention ont également été mis en oeuvre pour l'ensemble des services de façon à se prémunir durablement du coronavirus.

(1) l'intervention du Premier Ministre pour présenter le plan de déconfinement est prévue le 28 avril.



Sassenageois au serv

Aux côtés des professionnels de santé

Dans les faits, la Ville a d'abord donné la priorité aux professionnels de santé, en mettant son stock de masques à leur disposition via les pharmacies sassenageoises, et en assurant l'accueil de leurs enfants en crèche et à l'école pour les soutenir dans leurs besoins d'aide logistique.

Sassenage a aussi été au cœur de la gestion sanitaire de cette crise en ouvrant les portes du centre associatif Saint-Exupéry à un centre de consultations dédié aux malades fortement présumés ou détectés positifs au covid-19, et ce, dès le 2 avril, à l'initiative

des médecins de Sassenage et en lien avec l'Agence Régionale de la Santé.

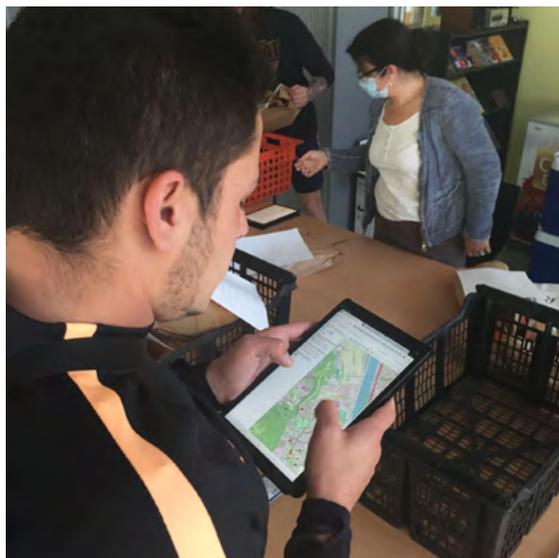
L'objectif ? Qu'un espace à disposition des médecins de la rive gauche du Drac soit spécifiquement aménagé pour les consultations identifiées comme étant directement liées au virus ; la Ville mettant ainsi des locaux sécurisés à disposition des professionnels de santé afin de leur permettre d'isoler les présumés malades atteints, des autres malades, et ainsi pour sécuriser leurs cabinets.

Assurer la première nécessité

Un service communal de livraison de courses a été mis en place dès le 23 mars à l'adresse des Sassenageois de plus de 70 ans et/ou en situation de handicap, ou atteints par le virus, d'abord pour la fourniture de pain puis en élargissant rapidement son périmètre aux autres commerces de première nécessité (alimentation et pharmacies).

De quoi approvisionner localement les bénéficiaires, et soutenir par là même les commerces de proximité, à raison d'un service assuré par des agents volontaires de la Ville, cinq jours sur sept pour les denrées alimentaires et les médicaments, et sept jours sur sept pour le pain.

Dans le même esprit, la Ville a rapidement réagi à l'interdiction préfectorale de tenue des marchés en plein air, obtenant ainsi une dérogation le 27 mars pour que les deux rendez-vous hebdomadaires (Glériates le vendredi, et Bourg le dimanche) puissent être rétablis, dans les strictes conditions d'organisation et de sécurité dûment précisées dans l'arrêté afférent.



MERCI

Reconnaissante, la Ville remercie du fond du cœur tous les héros du quotidien, particuliers et professionnels qui se sont mobilisés en incarnant cette précieuse solidarité, dans un élan spontané ou dans l'exercice de leur métier, pour accompagner, soutenir et assurer à chacun une vie « presque » normale....

ice des Sassenageois...

Masques solidaires

Pour répondre aux questions et inquiétudes exprimées par les Sassenageois, et en écho aux annonces faites par le Président de la République le 13 avril, la Ville lance dès le lendemain une vaste opération solidaire de production et de mise à disposition de masques en tissu lavables et réutilisables, conformes aux consignes sanitaires en vigueur (modèle Afnor).

Dans ce cadre, une soixantaine de bénévoles se font rapidement connaître pour participer activement à la confection de ces masques voués à être distribués dans les boîtes à lettres des Sassenageois, à raison de deux exemplaires par foyer, en complément des initiatives que chacun a pu prendre ici et là ; l'idée étant de s'unir pour structurer cette action solidaire au service de tous, coordonnée de main de maître par l'équipe du CCAS.

La distribution de ces masques a débuté la semaine dernière...



La solidarité en action(s)

Cette crise sanitaire inédite a eu le mérite de voir émerger de belles initiatives citoyennes et solidaires, à l'instar de la cagnotte lancée par deux Sassenageois au profit des soignants (CHU et SAMU), puis élargie à un partenariat avec le Fournil rustique pour soutenir les résidents et personnels de l'éhpad des Portes du Vercors.

Evoquons également la vidéo réalisée par les enfants de l'école maternelle Vercors et par le parent d'élève et vidéaste professionnel Mickaël Cusanno, pour rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui sont en première ligne par leur travail quotidien. Cette initiative inspirée de son dernier titre « On fait comme si », a d'ailleurs été saluée par Calogéro lui-même !

On ne saurait être exhaustif puisque d'autres actions citoyennes ont aussi été menées ici et là, de façon plus ou moins confidentielle...

Mais c'est un grand MERCI que la Ville adresse bien évidemment à tous ceux qui se sont mobilisés au service de l'intérêt général...

Ecrire ensemble la mémoire de cette page historique...

Au-delà de marquer nos vies, ce moment particulier de confinement est finalement historique, et chacun en est un acteur-clé.

C'est dans cet esprit que, le 16 avril, la Ville a invité les Sassenageois à contribuer à la mémoire communale dans le cadre de l'opération « Sassenage en confinement ».

Comment ? En appelant chacun à partager son journal de bord, ses photos ou tout autre élément qui permettrait de traduire concrètement ces moments de vie de confinés sassenageois, pour les compiler en vue d'organiser une restitution publique une fois le déconfinement venu.

Il est d'ailleurs toujours temps d'envoyer vos contributions, en les accompagnant de quelques informations pour vous identifier : nom, prénom, âge, adresse, date du contenu, et tout ce que vous jugerez utile de mentionner dans le cadre de cet appel au service de l'histoire communale : sassenageenconfinement@sassenage.fr

- photos (JPG, png, de 1 Mo maximum recommandé par photo),
- vidéos (MPEG ou mp4 jusqu'à 10 Mo),
- documents texte (uniquement des fichiers PDF).

MERCI donc aux professionnels de santé, commerçants et agents de caisse, auxiliaires de vie, routiers, agents d'entretien, personnels des collectivités mobilisés (communaux et métropolitains) pour garantir la continuité de service sur le domaine public comme dans les bureaux, volontaires engagés dans l'opération « masques solidaires », inconnus ayant œuvré discrètement pour soulager leurs voisins dans leur quotidien...

Cette liste ne saurait être exhaustive, mais à chacun, sincèrement, la Ville adresse ses plus chaleureux remerciements.



L'esplanade de la mairie s'est parée de vignes et de quatre tilleuls.

Attention piétons !

La sécurité du carrefour avenue de Valence/ rue du Guâ/rue François Gerin devrait prochainement être renforcée pour les piétons.

Il a en effet été rapporté plusieurs cas de personnes, dont des enfants, traversant

l'avenue sur le passage piétons lorsque la signalisation était au vert pour elles, et manquant de se faire renverser par des véhicules venant de la rue François Gerin. Il faut dire qu'à cet endroit la visibilité est limitée, et le nombre de piétons important du fait de la proximité immédiate de l'école Vercors. Cet incident s'est d'ailleurs également produit au niveau de la traversée

de la rue du Guâ.

Pour répondre à la demande de la Ville, les services de Grenoble-Alpes Métropole ont proposé l'implantation de panneaux lumineux clignotants afin de sensibiliser au maximum les automobilistes à la présence possible de piétons qui sont, au demeurant, prioritaires. Mais c'est toujours mieux en le rappelant...

Nouvelle potence



Le carrefour des Engenières, plus communément appelé d'Air Liquide, est doté de deux feux tricolores successifs dans le sens Noyarey-Sassenage. De nombreuses plaintes faisaient état du non-respect du premier feu tricolore, les automobilistes

ne prêtant attention qu'au second. La demande formulée par la Ville auprès de Grenoble-Alpes Métropole, de mise en place d'une potence, s'est enfin concrétisée le 10 mars afin que ce premier feu soit plus visible de loin.

Une belle pépite

Mercredi 8 avril, Grenoble-Alpes Métropole a fait procéder, à la demande de la Ville, à la pose d'une résine pépite au niveau de la traversée piétonne située sur le pont de la RD 1532 en franchissement du Furon. Ce marquage est destiné à améliorer la perception de ce passage sécurisé par les automobilistes qui l'abordent souvent à une allure trop rapide. Rappelons que la traversée est bien souvent périlleuse pour les piétons et

les cyclistes, alors même qu'un groupe scolaire est situé à proximité immédiate.



Les bons gestes contre le moustique tigre



Check-list

- | | |
|---|---|
| <p>VIDEZ
1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Coupelles sous les pots de fleurs. <input type="checkbox"/> Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond. <input type="checkbox"/> Gamelles pour animaux domestiques. <input type="checkbox"/> Pieds de parasols. <input type="checkbox"/> Bâches de mobiliers de jardin. <input type="checkbox"/> Bouturages. <input type="checkbox"/> Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (inains de jardins, cigales,...). <input type="checkbox"/> Pluviomètres plastiques. | <p>COUVREZ
DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves. <input type="checkbox"/> Fûts divers. <input type="checkbox"/> Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison. |
| <p>RANGÉZ
À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Outils de jardinage, brouettes. <input type="checkbox"/> Seaux et arrosoirs. <input type="checkbox"/> Poubelles. <input type="checkbox"/> Pneumatiques. <input type="checkbox"/> Jouets. | <p>CUREZ
POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines. <input type="checkbox"/> Bonnettes d'évacuation extérieures. <input type="checkbox"/> Rigoles couvertes avec grille. <input type="checkbox"/> Gouttières, chéneaux. |
| <p>JETEZ</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Boîtes de conserve. <input type="checkbox"/> Déchets de chantier. | <p>ENTRETIENEZ</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques). <input type="checkbox"/> Pièges à sable. <input type="checkbox"/> Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges). <input type="checkbox"/> Pompes de relevages. <input type="checkbox"/> Regards et bornes d'arrosages. |



Retrouver la paix intérieure grâce à la sophrologie

Dans une autre vie, Corinne Daanen était assistante maternelle, et c'est à cette période qu'elle a commencé à méditer chez elle après avoir eu un passage difficile suite au décès de ses parents. « *J'avais besoin d'être bien dans ma tête car, quand on travaille auprès des enfants, on n'a pas le droit d'avoir un « coup de moins bien », il faut être à fond tout le temps*, explique-t-elle. *J'ai donc commencé à méditer en pleine conscience et cela m'a beaucoup apporté, mais je voulais aller plus loin dans la démarche. J'ai alors décidé de changer de vie et d'entamer une formation qualifiante en sophrologie* ».

Si Corinne avait déjà ouvert un cabinet à Saint-Laurent-du-Pont, elle en a installé un deuxième à Sassenage début janvier. Spécialisée dans la gestion du stress et des émotions, elle intervient surtout auprès d'actifs qui sont à la limite du burn-out, qu'il

soit professionnel (gestion du stress) ou personnel (épuisement parental, gestion de la douleur, ou troubles du sommeil notamment). Le recours à la sophrologie peut aussi s'avérer très bénéfique lors de la phase préparatoire d'examens ou autres concours. Les séances peuvent être individuelles ou groupées (cinq personnes). Des ateliers ponctuels de trois heures peuvent également avoir lieu le samedi matin sur des thématiques précises (gestion de la colère, préparation mentale avant un examen...). Et Corinne de conclure : « *On associe souvent relaxation et sophrologie, or la sophrologie va au-delà d'un simple moment de détente puisqu'elle donne des outils pour agir et devenir acteur de sa transformation* ». Alors en cas de gros « ras-le-bol », et avant de sombrer, si vous contactiez Corinne Daanen pour trouver les clés de l'apaisement et de la sérénité ?



INFOS : CORINNE DAANEN, 12 RUE DES PIES (3^{ÈME} ÉTAGE), 06 36 12 91 17 ET DAANEN.SOPHROLOGIE@GMAIL.COM. SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS (À PARTIR DE 6 ANS), ADOS, ADULTES. TARIFS SUR : SOPHROUNNOUVEAUSOUFFLE.FR.

Ces satanées chenilles

Autant voir ces chenilles à la queue leu leu pourrait avoir quelque chose de charmant, autant lorsque l'on connaît les dégâts que ces petites bêtes peuvent causer, cela fait froid dans le dos. Car en effet, les approcher, ou pire les toucher, peut s'avérer dangereux, autant pour les humains que pour les animaux.

Comment ça se passe ?

Les nids que l'on voit sur les arbres, principalement les pins, abritent les larves, qui deviennent ensuite ces chenilles couvertes de poils. C'est en mars ou avril, en fonction des températures, qu'elles quittent le nid qui les tenait au chaud. Elles descendent le long des troncs d'arbres afin d'aller s'enterrer pour opérer leur dernière transformation, en papillon.

Ce qu'il faut savoir, c'est que leurs poils sont un formidable outil de défense. Ils peuvent en effet causer des dégâts particulièrement importants, même sans contact direct. En cas d'attaque, ils se détachent facilement et sont très volatiles. Un simple contact leur permet de libérer une substance urticante et allergisante. Dans le « meilleur » des cas, elle provoquera des démangeaisons qui peuvent toutefois être très virulentes. Mais ce « poison » peut aller jusqu'à provoquer un choc anaphylactique ou un œdème de Quincke.

En cas d'ingestion, chez certains animaux trop curieux par exemple, une

hypersalivation se produit, la langue gonfle et durcit, pouvant aller jusqu'à la nécrose.

Bref, la chenille processionnaire est véritablement un animal à éviter.

Mais que faire ?

L'importance des différents moyens de lutte aux différents stades du développement de l'animal est donc capitale : lorsque les chenilles sont dans le nid, celui-ci peut par exemple être détruit. Il est toutefois préférable de faire appel à un professionnel.

Une autre méthode consiste à emprisonner les insectes lorsqu'ils descendent en procession le long de l'arbre colonisé. Une fois les chenilles devenues adultes, la lutte par les phéromones permettra quant à elle de s'attaquer aux papillons mâles, freinant ainsi la reproduction de l'espèce.

Aussi, si vous croisez ces chenilles, prenez garde. Et tenez votre animal de compagnie à distance également.



Cabinet [bientôt] libre dans le Bourg

Le docteur Françoise Betton, qui exerce dans le Bourg au 48 rue de la République depuis de nombreuses années, prendra sa retraite le 1^{er} juillet. Et il est fort à parier que les habitants du Bourg aimeraient voir un nouveau médecin venir s'installer rapidement !

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez, êtes susceptible d'être intéressé(e), contactez le service économie de la Ville qui vous donnera tous les renseignements nécessaires : economie@sassenage.fr ou 04 76 26 96 55.

« Rats » le bol !

Depuis le début du confinement, la présence de rats a été signalée sur certains secteurs de la commune. Attentive à cette problématique, la régie assainissement de Grenoble-Alpes Métropole a missionné un agent mi-avril sur les différentes zones concernées (Ovalie, Hameau du Château, ou encore La Rollandière). Il a ainsi pu traiter les réseaux publics d'assainissement par la mise en place d'appâts.

Rappelons qu'il est important que les réseaux d'assainissement situés en domaine privé soient également traités par les copropriétés, et ce afin d'éviter le report de ces nuisibles en de nouveaux lieux.

Pour toute question relative à ce sujet, ne pas hésiter à contacter le standard de la Régie assainissement de Grenoble-Alpes Métropole : 04 76 59 58 17.



NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE

Prestations haut de gamme



DOMAINE PARC & VILLAGE

Domaine immobilier
construit autour d'un
grand parc



04 76 15 21 21
trignat.fr

RÉSIDENCE LE CRESSON D'OR

Située au centre
du village, à proximité
de la Mairie



NOUVEAU LAVAGE

Programmes Premium

Libre service 24/7



Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com



Paysagiste
Entreprise qualifiée

jma
Espaces Verts

50% réduction
du crédit d'impôt

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

★ **DMV CARS** ★

Achat, vente,
nettoyage et entretien
des véhicules légers

3, rue du Sornin
38360 SASSENAGE
07 68 72 52 82
07 58 47 78 32
dmvcars38@gmail.com

Depuis 40 ans à votre service
à Sassenage

Atelier mécanique et carrosserie

DELTA GARAGE

Rejoignez la communauté
@VilleSassenage sur Facebook !



2000
Followers

MERCI

